

# En Haute Gironde, le vent de défiance contre les éoliennes ne faiblit pas

A LA UNE / BLAIVE / Publié le 25/11/2019 à 12h40. Mis à jour à 19h01 par Pierre Lascourrèges.



▲ Une assemblée attentive réunie dans la salle des fêtes de Reignac a écouté les propos anti-éoliens. ©PHOTOS PL

**Mobilisée contre l'implantation d'éoliennes, l'association Vigéole maintient la pression : elle estime que les conséquences écologiques et économiques sont néfastes**

**E**n dépit de la déconvenue subie par le projet d'EDF Renouvelable, l'opposition à l'éolien ne faiblit pas. Toujours aussi déterminés, les membres de l'association Vigéole ont tenu leur assemblée générale, vendredi soir à Reignac, devant pas moins de soixante-dix personnes.

de chasse d'Anglade ou encore le syndicat des marais de la Vergne. Le conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental de Charente-Maritime ont aussi manifesté leur opposition en votant des motions.

## Saugon, Reignac et Lesparre

L'assemblée a fait le point dans son rapport d'activités sur d'autres projets éoliens comme à Saugon : « Malgré un recours du promoteur contre la décision préfectorale, nous restons actuellement sans nouvelle sur ce dossier ». À Reignac, la société Kallista souhaiterait dresser une éolienne de 180 mètres de haut pour alimenter des stations de recharge sur l'aire de covoiturage de la sortie 38 au niveau de l'autoroute A10 : « Le Conseil municipal de Reignac a exprimé un refus unanime, mais depuis, nous restons sans nouvelle ».

Et puis surgit un nouveau projet à Lesparre, actuellement soumis à enquête publique. C'est peu dire que Vigéole ne veut voir sortir de parc éolien, ni ici, ni ailleurs.

« Dans tous les cas, les projets éoliens constituent une catastrophe écologique, mais en plus, les promoteurs poussent à l'arnaque et entraînent des propriétaires dans la désillusion en hypothéquant leurs terres et puis les retombées économiques promises aux communes sont loin d'être assurées », a souligné Daniel Ardoin, sur la base de rapports anti-éoliens. Il s'appuie en effet sur la dernière publication de Fabien Bouglé, conseiller municipal de Versailles, porte-parole du réseau Ulysse, réseau national anti-



Le bureau de Vigéole a présenté son bilan d'activités

## DES ÉLUS ANTI-ÉOLIENS

Présents dans la salle des fêtes de Reignac, plusieurs élus comme Pierre Renou, maire de Reignac et Anne-Marie Verit, maire de Pleine-Selve, ont apporté leur soutien à l'association anti-éolien. Jacky Ter-rance, maire de Saint-Palais et président du syndicat d'électricité du Blayais, également opposé aux éoliennes, était présent. À son tour, Valérie Ducoat, maire de Saint-Ciers-sur-Gironde, a indiqué qu'elle avait adressé un courrier contre

l'éolien à la sénatrice Florence Lasarade. La réponse fournie par le Secrétariat d'État à la transition écologique indique que « la Gironde doit prendre sa part à l'éolien ».

À l'approche des élections municipales, les membres de l'association Vigéole ont clairement fait savoir qu'ils ne manqueraient pas de solliciter les candidats pour connaître leur avis et leur préconisation sur le sujet.

éolien, auteur de « l'éolienne, la face cachée de la transition écologique » ou bien sur les analyses de Jean-Marc Jancovici, ingénieur, chef d'entreprise et consultant, connu pour son travail de sensibilisation

et de vulgarisation sur les thèmes de l'énergie et du climat.

Quoi qu'il en soit, avec ou sans éoliennes, il faudra, très vite, trouver des solutions pour économiser l'énergie et réduire la pollution.

**Pierre Lascourrèges**

p.lascourreges@sudouest.fr

**E**n dépit de la déconvenue subie par le projet d'EDF Renouvelable, l'opposition à l'éolien ne faiblit pas. Toujours aussi déterminés, les membres de l'association Vigéole ont tenu leur assemblée générale, vendredi soir à Reignac, devant pas moins de soixante-dix personnes. C'était l'occasion pour le président Daniel Ardoin de rappeler le combat mené contre le projet d'installation d'une cinquantaine d'éoliennes dans les marais de la Gironde et de la Charente-Maritime. Un projet décrié car considéré comme une sérieuse atteinte à un milieu naturel et sensible.

« À l'issue de la concertation publique, la société EDF Renouvelables a laissé entendre qu'elle était prête à revoir sa copie et à encourager un mix énergétique basé sur plusieurs énergies renouvelables, estime Daniel Ardoin. Mais, c'est un repli tactique. Sans doute pour détourner la colère des associations et chercher à calmer le jeu. Rien n'indique que le projet éolien est abandonné et surtout, un plan B pourrait concerner le voisinage de l'A10. Nous avons lancé un sondage et enregistré cette année 1100 prises de contacts qui constituent une base de données et démontrent une très forte opposition de la population, avec seulement huit avis favorables ».

## Des soutiens

Vigéole bénéficie du soutien d'autres associations comme la Défense des marais de l'estuaire, les Sauvagniers du Blayais, la société